

Conseil d'établissement
Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile
tenue le 25 janvier 2023 à 18 h 30 à la bibliothèque

Type de réunion	Mensuelle régulière
Animateur	Louis Nolin
Greffière	Véronique Larouche (en remplacement de Sandra Guillemette)
Présents	Louis Nolin Kim Bouchard Marie-Ève Demers Véronique Larouche Isabelle Lavoie (en remplacement de Lyne Chénier) Catherine Blais Dorra Wassila Gharbi Nathalie Azar Simon Noël Martine Thériault
Observateur	Aucun
Absents	Sandra Guillemette Nakouzi Jouana Lyne Chénier

Ouverture de la réunion :

Ouverture de la rencontre à 18h40, il y a quorum 5 parents et total de 10 présents.

1- Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2022

Correction à apporter au nom de l'école dans le titre du document : Saint-Isaac-Jogues pour Sainte-Odile.
Mme Gharbi propose, M. Noël appuie. Adopté à l'unanimité.

3- Mot du président

M. Nolin nous offre ses vœux pour la nouvelle année.

4-Parole au public

Pas de public

5- Mot de la direction

Approbation	<p>Sorties éducatives Mme Larouche présente deux sorties pour le 1^{er} cycle et le groupe 361. Proposé par Mme Demers et appuyé par Mme Azar, adoption à l'unanimité.</p> <p>Code de vie : Mme Larouche présente le code de vie éducatif pour approbation. Suite à la présentation, Mme Larouche explique qu'il y aura un visuel pour expliciter le document. À cet effet, elle souligne que le comité est à la recherche d'un graphiste ou d'une personne intéressée à travailler sur le visuel du document. Nous sonderons les parents de l'école via l'info du mois. Proposé par Mme Demers et appuyé par M. Noël, adoption à l'unanimité.</p>
Information	<p>Suivi : rencontre avec l'arrondissement Mme Bouchard doit vérifier si le projet a été présenté au CSSDM. Elle présente ensuite le PowerPoint. Mme Bouchard nomme que les préoccupations suivantes ont été nommées lors de la rencontre : Le manque d'éclairage autour de l'école, les parents qui se stationnement en double sur la rue Sainte-Odile le matin et en fin de journée, les voitures qui vont en sens inverse sur la rue Guertin et la vitesse sur la rue Salaberry.</p> <p>Objectifs du programme Voici les propositions apportées par les membres du CÉ : M. Nolin propose l'ajout d'un arrêt au coin de la rue Dépatie et Sainte-Odile et des traverses de piéton. Mme Azar propose l'ajout de signalisation : Corridor scolaire. Mme Gharbi propose de déplacer le débarcadère sur la rue Sainte-Odile. On mentionne également que l'ajout de saillies enlève des places de stationnement.</p>

6- Consultation PEVR CSSDM (document à remplir)

Mme Bouchard présente les questions aux membres du CÉ (voir le document en pièce jointe). Les réponses seront transmises au CSSDM.

7- Service de garde

Semaine de relâche : Condition pour l'ouverture lors de la semaine de relâche : Il doit y avoir 42 élèves par jour pour ouvrir chaque jour. Le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche. Il y a eu une entente avec Les Loisirs Sainte-Odile pour qu'il y ait un service de garde pendant la semaine de relâche.

8- Délégué au CCP

Mme Dermes mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre, donc il n'y a pas de nouvelles informations à transmettre. Une rencontre à venir.

9- Mot de l'OPP

Voici les informations fournies par Mme Blais :

- Il y a maintenant un groupe Facebook pour les parents de l'école. Pour en faire la promotion, on retrouve des affiches à l'entrée principale et à celle du Service de garde. Un message sera envoyé également via l'agenda des élèves.

- L'OPP se joindra aux membres du comité fête de fin d'année pour son organisation. Une somme pourrait être demandée au CÉ ultérieurement.
- La soirée cinéma sera remise au mois de mai.
- Il y aura vente de collations par cycle en guise de campagne de financement. Les parents seront invités à préparer des collations que les enfants apporteront à l'école et la vente se fera selon un horaire établi pendant une journée de classe. Des collations seront également envoyées à l'annexe.

10- Membres de la communauté

Les Loisirs Sainte-Odile : Les activités parascolaires débutent la semaine prochaine.

11- Critères de sélection d'une direction d'établissement (document à remplir par les membres et les directions quittent)

Mme Demers propose de partir du document de l'année précédente. M. Nolin partagera le document aux membres du CÉ, il colligera les commentaires et l'enverra à qui de droit.

12- Varia

Mme Azar mentionne que le lien pour accéder au Projet éducatif ne fonctionne pas sur le site de l'école. Mme Bouchard corrigera la situation.

13- Prochaine rencontre : 22 février en virtuel

14- Levée de l'assemblée : 19h52

Véronique Larouche, greffière en remplacement de Sandra Guillemette

Louis Nolin, président du conseil d'établissement

Kim Bouchard, directrice